



HAL
open science

Licence Biologie, écologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Biologie, écologie. 2010, Université de Perpignan via Domitia - UPVD. hceres-02037306

HAL Id: hceres-02037306

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037306v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan - Via Domitia

Demande n° S3110053729

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Biologie, écologie

Présentation de la mention

La licence mention Biologie, écologie est une formation à forte connotation biologique ; son originalité réside dans ses différents niveaux d'ouverture vers d'autres domaines des sciences, notamment chimie, géologie et mathématiques, et sa forte interface avec ces domaines.

La finalité première de cette formation est la poursuite d'étude en master à orientation biologique ou environnementale. D'autres orientations professionnelles sont également envisageables : métiers de l'enseignement, licences professionnelles du domaine, préparation de concours de recrutement correspondant aux compétences acquises.

Trois parcours sont plus spécialement identifiés en fonction des choix des étudiants : Biologie, Ecologie, Enseignement.

Avis condensé

• Avis global :

Le projet pédagogique (contenu des enseignements et organisation de l'enseignement) correspond aux objectifs déclarés. La place des enseignements en relation avec la professionnalisation au niveau L3 est relativement faible et, globalement, les contacts avec le monde professionnel - intervenants, stages professionnalisant...- sont peu développés.

L'organisation de l'enseignement permet une relative progressivité de la spécialisation - parcours - et facilite les éventuelles réorientations dont les modalités ne sont cependant pas indiquées.

Les modalités et l'impact des différents types d'évaluation - des étudiants, des enseignements et de la formation - sont imprécis.

Si l'aide à la réussite semble être une priorité de l'Université (informations en cours de licence, accompagnement des étudiants, prise en charge des étudiants en difficulté...), l'organisation de ces dispositifs n'est pas précisée dans le cadre de cette formation.

• Points forts :

- Attractivité des formations touchant à l'écologie et l'environnement.
- Premier semestre commun à différentes licences scientifiques.



- Points faibles :
 - Absence de réelle prise en charge de la formation professionnelle.
 - La spécialisation disciplinaire est forte même si à l'intérieur de la biologie l'ouverture « de la molécule aux populations » est intéressante.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :
 - Pour l'avenir, une meilleure prise en compte des éventuels débouchés professionnels au niveau licence semble souhaitable. Le développement des dispositifs qui concernent l'aide à la professionnalisation ainsi que l'orientation en cours d'études est notamment à envisager.
 - Le dispositif d'évaluation - des étudiants, des enseignements - ainsi que les modalités de la prise en compte des résultats dans l'organisation de l'enseignement serait également à préciser.
 - Des données précises sur le devenir des étudiants à la suite de ce diplôme devraient être disponibles dans un prochain dossier.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

L'équipe enseignante se compose d'enseignants-chercheurs appartenant à différentes sections du Conseil National des Universités (CNU), mais ne comprend aucun professionnel extérieur à l'Université. Certaines responsabilités des enseignants sont indiquées - coordonateurs de matière (pour ce seul diplôme ?), président de jury d'année -, mais le rôle de chacun n'est pas spécifié. Les modalités de fonctionnement et les missions d'une réelle équipe pédagogique ne sont pas indiquées.

Les caractéristiques de la population étudiante concernée ainsi que des données concernant son suivi ne sont pas fournies. Si elles existent (site de l'Université ?), elles ne semblent pas être prises en compte pour le pilotage de cette formation.

L'évaluation des enseignements n'est pas encore réalisée de manière systématique à l'Université. Au sein de ce diplôme on note la mise en place d'un questionnaire « de satisfaction » par matière. Certains résultats de l'évaluation des étudiants ne sont pris en compte que pour les demandes de renouvellement de diplôme, sans que l'on sache de quelle manière.

Les dispositifs de valorisation de la formation ne sont pas spécifiques. Ils s'inscrivent dans la démarche générale de l'Université : informations aux lycéens (1^{ère} et terminales) et relations avec le monde professionnel.

2 ● Projet pédagogique :

Le diplôme semble bien inséré dans le dispositif global de formation de l'Université : autres licences scientifiques, licences professionnelles, masters. A ce titre, le programme de formation, les contenus d'enseignement et le choix d'unités d'enseignement sont adaptés.

Le choix est clairement de préparer les étudiants de cette licence à une poursuite d'études supérieures. La préparation d'une sortie en L3 vers le monde professionnel n'est envisagée que comme un pis-aller, notamment sous la forme d'aide à la préparation à divers concours de recrutement. A noter qu'aucun professionnel ne participe à la formation.

Les modalités du contrôle des connaissances sont imprécises. L'évaluation de l'enseignement est, en l'état, inexistante.



3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

L'aide à la réussite des étudiants semble être une priorité de l'Université. Il faut noter les efforts importants en ce qui concerne l'information et l'orientation des futurs étudiants.

Un certain nombre de dispositifs, en cours de formation, sont indiqués, mais les modalités précises de mise en place ne sont pas exposées, notamment dans le cadre de ce diplôme.

La part consacrée aux enseignements d'ouverture est insuffisante.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Cette formation a pour visée première une poursuite d'études en master de type biologie ou de type environnement. Toutefois, elle sera adaptable à d'autres orientations professionnelles : filières de préparation aux métiers de l'enseignement, différentes licences professionnelles proposées à l'UPVD, préparation de divers concours professionnels.

Bien que l'orientation professionnelle ne soit pas prioritaire, un ensemble d'options à partir du S4 (préparation aux tests psychotechniques, droit du travail, communication professionnelle...) vise à préparer les étudiants au monde de travail (préparation à l'accès au stage et/ou à l'emploi, CV, entretien). Cette préparation reste néanmoins modeste.